

Lille, le 15 décembre 2020

Entre le 1er septembre et le 30 novembre 2020, 15 462 décès ont été enregistrés en Hauts-de-France, soit une hausse de 18 %, proche du niveau national (+ 16 %), par rapport à la même période l'an dernier. La hausse des décès particulièrement marquée dans le Nord s'infléchit depuis la mi-novembre dans la région. Seuls l'Oise et l'Aisne échappent à cette tendance. La tranche d'âge des 65 ans ou plus est la plus touchée. Au cours de la période, l'évolution à la hausse des décès est plus marquée à domicile que dans les EHPAD, une tendance inverse à celle observée lors du 1er confinement.

### Les Hauts-de-France : 4e région la plus impactée

Entre le 1er septembre et le 30 novembre 2020, 15 462 décès (décès provisoires), toutes causes confondues (cf. [Éléments méthodologiques](#)), ont été enregistrés dans les Hauts-de-France. **Par rapport à la même période de l'année 2019, la région compte ainsi 2 312 décès supplémentaires, soit une hausse de 18 % (+ 16 % au niveau national) (cf. Figure 1).**

Au niveau national, **les Hauts-de-France sont la 4e région où l'augmentation du nombre de décès est la plus élevée.** Si cette augmentation touche toutes les régions de France métropolitaine, c'est en Auvergne-Rhône Alpes qu'elle est la plus marquée (+ 40 %). Cette dernière devance de loin Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 22%) et un groupe de régions où les hausses varient de 15 à 19 % (Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Corse, Occitanie et Île-de-France).

### Une hausse des décès qui s'atténue sur la 2d quinzaine de novembre

En Hauts-de France, le nombre de décès a augmenté sensiblement à partir de la 2de quinzaine d'octobre (+ 26 %) avant d'atteindre un pic lors de la 1re quinzaine de novembre (+ 32 %). **Cette hausse s'infléchit depuis la mi-novembre, tout en restant à un niveau élevé (+ 17 %).** Les premiers effets du confinement mis en place à partir du 29 octobre dernier, commencent à porter leur fruit. Cette tendance s'observe également dans les autres régions métropolitaines.

### 1 300 décès supplémentaires dans le Nord

À l'échelle de la région, le Nord reste le département le plus impacté par cette 2de vague épidémique (cf. [Figure 1](#)). **Entre le 1er septembre et le 30 novembre 2020, 6 872 décès y ont été enregistrés, soit 1 317 de plus par rapport à l'an dernier (+ 24 %).** Cette augmentation s'observe également dans le Pas-de-Calais et l'Oise, mais de manière moins marquée (+ 17 % pour chaque département). La Somme et l'Aisne restent relativement épargnés (respectivement + 9 % et + 6 %).

### Une hausse qui s'atténue depuis la mi-novembre sauf dans l'Oise et l'Aisne

**Comme en région, la hausse des décès s'atténue à partir de la mi-novembre dans le Nord et le Pas-de-Calais.** Dans le Nord, la hausse des décès passe ainsi de 44 % à 23 % entre la 1re et la 2de quinzaine de novembre. **Signe que la circulation du virus est toujours active dans la région, la hausse des décès se poursuit sur la 2d quinzaine de novembre dans l'Oise (de + 16 % à + 35 %) et l'Aisne (de + 5 % à + 9 %).**

### Les 65 ans ou plus les plus touchés

**À l'échelle régionale, le nombre de décès augmente plus significativement parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus : + 20 %** entre le 1er septembre et le 30 novembre 2020 par rapport à l'an dernier. Les hausses de décès sont proches quelle que soit la classe d'âge : + 21 % pour les 65-74 ans, + 20 % pour les 75-84 ans et + 19 % pour les 85 ans ou plus.

Dans le Pas-de-Calais et l'Oise, les décès progressent le plus parmi les 65-74 ans (respectivement + 26 % et + 18 %) et les 75-84 ans (+ 21 % et + 20 %). Dans le Nord, ce sont les personnes âgées de 75-84 ans et les 85 ans ou plus les plus touchées (+ 29 % pour les deux classes d'âge).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**



06 60 51 86 50



[communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)

## Les décès à domicile et en maisons de retraite en hausse

Lors de la première vague épidémique (mars-avril 2020), le nombre de décès avait crû plus fortement dans les maisons de retraite (+ 68 %) qu'à domicile (+ 28 %). Entre le 1er septembre et 30 novembre 2020, la progression des décès dans la région est plus élevée à domicile qu'en EHPAD (respectivement + 35 % et + 24 %).

Cette hausse des décès à domicile concerne tous les départements, avec des variations oscillant entre +18 % dans le Nord et + 40 % dans l'Oise. Dans le Nord, l'augmentation des décès est toutefois plus marquée dans les maisons de retraite (+ 45 %), contrairement aux autres départements.

### Figure 1 : Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise les plus impactés

Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1er septembre  
au 30 novembre

|                        | 2020          | 2019          | Evolution entre 2019<br>Et 2020 (en %) |
|------------------------|---------------|---------------|----------------------------------------|
| Aisne                  | 1 393         | 1 321         | 5,5                                    |
| Nord                   | 6 872         | 5 555         | 23,7                                   |
| Oise                   | 1 608         | 1 379         | 16,6                                   |
| Pas-de-Calais          | 3 949         | 3 390         | 16,5                                   |
| Somme                  | 1 640         | 1 505         | 9,0                                    |
| <b>Hauts-de-France</b> | <b>15 462</b> | <b>13 150</b> | <b>17,6</b>                            |
| France entière         | 171 876       | 148 560       | 15,7                                   |

**Source** : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

### Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee **d'une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication**. Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (**cf. Pour en savoir plus**).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 60 51 86 50**  **communication-hdf@insee.fr**

## Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès](#)
- [« Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020](#)
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr